 OEA/Ser.W

**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**Conseil interaméricain pour le développement intégré**

**(CIDI)**



CIDI/doc.302/20

15 octobre 2020

Original: espagnol

RAPPORT DE MME YESICA FONSECA MARTINEZ, REPRÉSENTANTE SUPPLÉANTE DU PÉROU,

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION (CAM)

(2019-2020)

(Point 4 de l'ordre du jour: Rapports des présidences des commissions permanentes du

CIDI, réunion ordinaire du CVI du Conseil interaméricain pour le développement intégré,

tenue le 15 octobre 2020)

1. INSTALLATION ET ÉLECTION DU BUREAU DE LA CAM

La Commission des questions de migration (CAM) a été constituée au moyen de la résolution AG/RES. 2738 (XLII-O/12), “Renforcement de la question de migration au sein de l'OEA : constitution de la Commission des questions de migration ».

Pour la période 2019-2020, la Commission des questions de migration a été installée lors de la XCIIe réunion ordinaire du CIDI qui s'est déroulée le 27 août 2019. À cette occasion, Mme Yesica Noemí Fonseca Martinez, Représentante suppléante du Pérou près l'OEA, a été élue présidente de la Commission par acclamation.

L'élection de la vice-présidence de la CAM a eu lieu lors de la première réunion de cette commission, tenue le 5 novembre 2019, où M. Alvaro Calderón Ponce de León, ministre conseiller, Représentant suppléant de la Colombie, a été élu.

1. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LA CAM : 2019-2020

Lors de sa première réunion tenue le 5 novembre 2019, la CAM a adopté son Plan de travail pour la période 2019-2020 (CIDI/CAM/doc.65/19 rev.1 [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=e)**-**[Spanish](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=65&lang=s)) et, conformément à cela, les réunions thématiques suivantes ont été organisées tout au long de la période :

1. La première a eu lieu le 25 novembre 2019 et était consacrée à l'analyse des « Réglementations internationales et interaméricaines sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles ». À cette fin, des experts du Département de l'inclusion sociale de l'OEA et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ont fait des exposés, soulignant qu'au cours des dernières décennies, les pays des Amériques ont adopté une approche des questions migratoires fondée sur les droits, ce qui se reflète dans les réformes qu'ils ont apportées aux réglementations migratoires et dans les politiques publiques qu'ils mettent en œuvre. Lors de cette réunion, la Direction générale des migrations et des étrangers du Costa Rica a également présenté les différentes politiques qu'elle a mises en œuvre ces dernières années pour protéger les droits des populations migrantes et réfugiées.
2. La deuxième réunion thématique a eu lieu le 16 décembre 2019 et, en commémoration de la Journée internationale des migrants, s'est concentrée sur la mise en évidence des contributions des migrants dans les pays d'accueil. Ont participé à cette réunion des experts de l'Institut américain pour la politique migratoire, de l'Université Texas A&M et de la Banco Bilbao Vizcaya (BBVA) au Pérou. Entre autres aspects, la contribution des immigrants à l'augmentation des niveaux de productivité et à la croissance du produit intérieur brut lorsqu'ils sont intégrés dans la main-d'œuvre des pays d'accueil a été mise en évidence, ainsi que la création d'emplois, puisque nombre d'entre eux sont des entrepreneurs et des investisseurs. Lors de cette réunion, les délégués des États ont également discuté des politiques publiques de la région pour lutter contre la discrimination, la xénophobie et le racisme et des représentants des gouvernements du Panama, du Mexique et du Canada ont fait des exposés.
3. La troisième réunion thématique s'est tenue le 30 janvier 2020 et a été consacrée à l'analyse des défis migratoires auxquels sont confrontés les États des Caraïbes, en particulier les États insulaires. Ont participé à la réunion des experts de l'Université des Antilles à la Barbade et de la Banque mondiale, ainsi que des représentants de la diaspora caribéenne aux États-Unis. Par ailleurs, à la demande des États membres, un rapport a été présenté à la CAM sur les activités concernant l'immigration internationale menées dans le cadre de l'OEA, qui a été élaboré par le Département de l'inclusion sociale (DIS).
4. La quatrième réunion thématique de la CAM a eu lieu le 27 février 2020 et a été consacrée à l'analyse des différentes initiatives de la communauté internationale pour aider les pays de la région à répondre aux besoins humanitaires et à faciliter l'insertion sociale des populations migrantes dans les Amériques. Ont participé à la réunion des experts de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Au cours de celle-ci, les participants ont souligné le fait que, face aux flux croissants de migrants et de réfugiés de la région, en particulier du Venezuela, du Nicaragua, d'Haïti et du nord de l'Amérique centrale, la communauté internationale joue un rôle très important en apportant un soutien technique et financier aux pays de la région.
5. Compte tenu de la pandémie générée par la COVID-19, la présidence a jugé pertinent de consacrer la cinquième et dernière réunion thématique de la CAM à l'impact de cette pandémie sur les migrants dans les Amériques. Lors de cette réunion, qui s'est tenue le 5 juin 2020, la Directrice du Département de l'inclusion sociale a présenté la section sur les migrants du Guide pratique pour des réponses inclusives avec une approche basée sur les droits à la COVID-19 dans les Amériques, élaboré par le Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité. Par ailleurs, des experts de la CIDH, de l’Organisation panaméricaine de la Santé et du Comité international de la Croix-Rouge sont intervenus.

D’autre part, en vertu du mandat qui lui a été confié, qui consiste à veiller à ce que les institutions du système interaméricain atteignent les objectifs énoncés à leur endroit en matière de migration internationale aux termes du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles (AG/ RES. 2883 (XLVI-O/16), la présidence de la CAM a demandé à la CIDH, à l'Institut de l'enfance et de l'adolescence (IIN), à la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et au Département de la sécurité publique du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'OEA de présenter des rapports écrits sur le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année écoulée pour atteindre les objectifs du Programme. Cette information a été reprise dans le Rapport de la Présidence de la CAM sur le processus de suivi du Programme interaméricain (CIDI/CAM/doc.80/20 [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=s) |[English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=e) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=80&lang=f) | Português), qui a été distribué à tous les États le 12 août 2020 et présenté lors de la réunion du CIDI le 29 septembre 2020.

Enfin, dans le cadre de la CAM, les États membres de l'OEA ont négocié et approuvé divers paragraphes sur la migration pour les inclure dans la ligne stratégique « Impulser la promotion et la protection des droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles, conformément au Programme interaméricain en la matière, afin d'accroître leur contribution au développement » du projet de résolution global du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui sera examiné lors de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale.

III. REMERCIEMENTS

La présidence remercie le vice-président de la CAM, M. Alvaro Calderón Ponce de León, ministre conseiller et Représentant suppléant de la Colombie, pour son soutien, de même que les délégations des États membres pour leurs précieuses contributions lors de la négociation des paragraphes à inclure dans le projet de résolution global du CIDI, et pour leur participation active aux activités établies dans le plan de travail de la CAM pour la période 2019-2020. De même, elle remercie le Secrétariat exécutif au développement intégré et le Département de l’inclusion sociale du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité, qui agissent respectivement en qualité de secrétariat et de secrétariat technique de la CAM, pour leur important soutien.

CIDRP03038F01